NON A LA SUPPRESSION DE POSTES

d'Aide Administrative à la Direction d'Ecole (AADE)

DANS LES ECOLES

Les contrats des personnels AADE se terminant au 30 juin 2017 n'ont pas été renouvelés, faute de crédits attribués aux services académiques de l'Education Nationale. Ces personnels ont la plupart du temps appris la nouvelle se renseignant auprès du lycée employeur et ont été invités du jour au lendemain à faire valoir leur droit au chômage à Pôle Emploi et ne sont même pas certains de pouvoir retrouver leur emploi à la rentrée scolaire 2017.

C'est un véritable plan social inacceptable sur des personnels déjà précaires !

Les personnels Aide Administratif de Direction ont une fonction qui est devenue au fil des années indispensable au bon fonctionnement des écoles, et aux directeurs, dont les tâches administratives s'alourdissent chaque année. Ces personnels ont un contrat des plus précaires (Contrat Unique d'Insertion). Malgré cela, ils sont souvent très investis dans leur travail.

Les personnels enseignants, AADE, AVS, AESH, municipaux, les parents d'élèves demandent :

- **Le maintien de tous les postes d'AADE dans les écoles des Bouches du Rhône**
- **Le renouvellement de tous les contrats renouvelables au 1er juillet 2017**
- **Un vrai statut, un vrai salaire et une formation adaptée au travail demandé**

NOM Prénom	Qualité	Ecole	Commune	Signature

L'intersyndicale s'adresse au Préfet afin d'être reçue en urgence pour défendre ces revendications et remettre les signatures.